

1 RÉPONDRE

AUX BESOINS DE RECRUTEMENT DES MÉTIERS MARITIMES



Les métiers liés aux filières maritimes sont confrontés à de nombreuses difficultés de recrutement, de renouvellement des générations et de fidélisation des salariés.

PLUSIEURS FACTEURS SONT MIS EN AVANT PAR LES PROFESSIONNELS



- Une méconnaissance des métiers et des formations,
- Une image parfois dégradée du secteur par rapport aux actuelles préoccupations sociales et environnementales,
- Un manque d'attractivité des métiers,
- Une concurrence entre secteurs et entre entreprises lors des pics d'activité,
- Des problèmes de mobilité et d'accès au logement à proximité des lieux d'embauche.

LES PROJETS PRÉSENTÉS DANS CE CADRE DOIVENT AVOIR POUR EFFETS ATTENDUS



- 1 Améliorer l'orientation vers les métiers de la filière,
- 2 Attirer des publics aujourd'hui éloignés des métiers embarqués : jeunes et femmes,
- 3 Diversifier les recrutements,
- 4 Fidéliser les actifs formés.

BÉNÉFICIAIRES ÉLIGIBLES AU SOUTIEN DU DLAL FEAMPA



- Collectivités territoriales et leurs groupements,
- Etablissements publics,
- Groupements d'intérêt public,
- Centres et instituts de recherche, d'enseignement et de formation,
- Etablissements sociaux et médico-sociaux,
- Chambres consulaires,
- Associations,
- Entreprises et sociétés,
- Organisations de producteurs, groupement d'intérêt économique, organisations professionnelles.

DÉPENSES ÉLIGIBLES AU SOUTIEN DU DLAL FEAMPA



- **Fonctionnement** : dépenses de personnel, coûts indirects de 15% (basés sur les dépenses de personnel), frais de mission (déplacements, restauration, hébergement), communication, prestations (animation, formations, études...).
- **Investissement** : travaux, acquisition de matériel...

EXEMPLES DE PROJETS

Diversification des actions de communication afin de toucher un large public : réseaux sociaux, outils numériques, témoignages et rencontres entre professionnels et publics...

Actions de sensibilisation, visant à faire évoluer les représentations autour de la filière : pêche durable, pratiques respectueuses du milieu, innovation à bord des navires...

Expérimentations d'actions visant à favoriser l'attractivité des métiers : amélioration des conditions de travail, confort à bord, management, mobilité, logement...

Développement de la mise en réseau des acteurs du territoire, œuvrant sur l'attractivité des métiers et de l'éducation à la mer.

2 AUGMENTER LA VALORISATION LOCALE DES RESSOURCES MARINES DU TERRITOIRE SUR L'ENSEMBLE DE LEUR CYCLE DE VIE



Les filières maritimes primaires occupent une place prépondérante dans l'économie locale du Pays de Lorient-Quimperlé. On observe cependant un manque de connaissance des produits pêchés, débarqués et/ou transformés (espèces, état des stocks, saisonnalité, recettes de préparation...).

Par ailleurs, l'exploitation et la production des produits de la mer sont en partie déconnectées de la transformation.

Il convient donc de faire connaître ces produits locaux et de mieux les valoriser sur notre territoire, y compris leurs sous et coproduits. De plus, dans une perspective de réduction de l'impact sur l'environnement, il importe d'inscrire la filière dans une logique d'économie circulaire (réutilisation des filets, matériel de production des cultures marines...).

LES PROJETS PRÉSENTÉS DANS CE CADRE DOIVENT AVOIR POUR EFFETS ATTENDUS :



- 1 Développer de nouvelles méthodes de production/transformation/commercialisation,
- 2 Augmenter la consommation locale des produits de la mer,
- 3 Créer de la valeur ajoutée locale et augmenter les emplois locaux,
- 4 Accroître la qualité perçue des produits,
- 5 Valoriser les coproduits et sous-produits des filières maritimes primaires,
- 6 Accroître les liens et connexions entre acteurs des filières amont et aval et scientifiques.

BÉNÉFICIAIRES ÉLIGIBLES AU SOUTIEN DU DLAL FEAMPA



- Collectivités territoriales et leurs groupements,
- Etablissements publics,
- Groupements d'intérêt public,
- Centres et instituts de recherche, d'enseignement et de formation,
- Etablissements sociaux et médico-sociaux,
- Chambres consulaires,
- Associations,
- Entreprises et sociétés,
- Organisations de producteurs, groupement d'intérêt économique, organisations professionnelles.

DÉPENSES ÉLIGIBLES AU SOUTIEN DU DLAL FEAMPA



- **Fonctionnement** : dépenses de personnel, coûts indirects de 15% (basés sur les dépenses de personnel), frais de mission (déplacements, restauration, hébergement), communication, prestations (animation, formations, études...).
- **Investissement** : travaux, acquisition de matériel...

EXEMPLES DE PROJETS

Opérations d'informations et de sensibilisation aux produits locaux, à destination des professionnels et du grand public (information sur les produits, saisonnalité, recettes, transformation, parcours de découverte des producteurs, tiers-lieux de découverte des produits de la pêche...),

Acquisition et création d'outils de transformation collectifs, de distribution des produits de la mer,

Etudes : diversification des activités conchylicoles, opportunités de valorisation des produits locaux, co-produits et sous-produits, déchets issus des activités (filets, caisses à poissons...),

Développement de la mise en réseau des acteurs du territoire (producteurs, transformateurs, écoles de cuisine, scientifiques...).

3 PRÉSERVER LA QUALITÉ DE L'EAU, DE LA BIODIVERSITÉ MARINE ET DES ESPACES LITTORAUX



Le potentiel halieutique des filières pêche, aquacole et conchylicole du Pays de Lorient-Quimperlé est étroitement lié à la qualité de l'eau, des milieux naturels et à la gestion des zones humides littorales (marais, vasières...).

La protection et l'observation des écosystèmes marins et littoraux doivent ainsi être renforcées, notamment afin de préserver la qualité des eaux, limiter la pollution maritime ou comprendre les phénomènes d'espèces invasives et l'augmentation du parasitisme.

LES PROJETS PRÉSENTÉS DANS CE CADRE DOIVENT AVOIR POUR EFFETS ATTENDUS :



- 1 Renforcer la biodiversité et la production biologique garantes de l'économie halieutique,
- 2 Rendre accessible les données disponibles relatives à la qualité du milieu marin, pour une meilleure appropriation des données de l'environnement par les professionnels et les acteurs locaux,
- 3 Identifier et lutter contre les sources de pollution impactant la production et la commercialisation des produits de la pêche et de l'aquaculture,
- 4 Accompagner les acteurs locaux dans leurs démarches d'atténuation des causes du changement climatique.

BÉNÉFICIAIRES ÉLIGIBLES AU SOUTIEN DU DLAL FEAMPA



- Collectivités territoriales et leurs groupements,
- Etablissements publics,
- Groupements d'intérêt public,
- Centres et instituts de recherche, d'enseignement et de formation,
- Etablissements sociaux et médico-sociaux,
- Chambres consulaires,
- Associations,
- Entreprises et sociétés,
- Organisations de producteurs, groupement d'intérêt économique, organisations professionnelles.

DÉPENSES ÉLIGIBLES AU SOUTIEN DU DLAL FEAMPA



- **Fonctionnement** : dépenses de personnel, coûts indirects de 15% (basés sur les dépenses de personnel), frais de mission (déplacements, restauration, hébergement), communication, prestations (animation, formations, études...).
- **Investissement** : travaux, acquisition de matériel...

EXEMPLES DE PROJETS

Opérations d'informations et de sensibilisation, à destination du grand public, des professionnels et des décideurs locaux, sur les milieux naturels littoraux, le lien terre/mer...

Expérimentations en faveur de la préservation de la qualité de l'eau, de la biodiversité et des espaces littoraux (mouillages écologiques, utilisation de l'eau de mer à la place de l'eau douce pour laver les bateaux de pêche...),

Etudes et collecte de données (possibilités de diversification des activités maritimes au vu de l'évolution climatique et du cadre réglementaire, impact des techniques de pêche sur la ressource, observation et connaissance du milieu marin, sources de pollution terrestre...).

4 FAVORISER LA GESTION CONCERTÉE ET OPTIMISÉE DES ESPACES MARITIMES ET LITTORAUX



La diversité des activités maritimes crée un jeu complexe d'interactions, pouvant conduire à des risques environnementaux (pollution, submersion, modification du trait de côte...) et des concurrences d'usage (pression foncière, zéro artificialisation nette...).

Ces interactions rendent donc nécessaire le partage concerté de l'espace maritime, avec pour postulat le maintien et le développement économique et social de la pêche côtière et de l'aquaculture.

LES PROJETS PRÉSENTÉS DANS CE CADRE DOIVENT AVOIR POUR EFFETS ATTENDUS :



- 1 Favoriser la conciliation et l'acceptation des co-usages sur les espaces maritimes et littoraux,
- 2 Optimiser et préserver des espaces à terre utiles aux activités maritimes.

BÉNÉFICIAIRES ÉLIGIBLES AU SOUTIEN DU DLAL FEAMPA



- Collectivités territoriales et leurs groupements,
- Etablissements publics,
- Groupements d'intérêt public,
- Centres et instituts de recherche, d'enseignement et de formation,
- Etablissements sociaux et médico-sociaux,
- Chambres consulaires,
- Associations,
- Entreprises et sociétés,
- Organisations de producteurs, groupement d'intérêt économique, organisations professionnelles.

DÉPENSES ÉLIGIBLES AU SOUTIEN DU DLAL FEAMPA



- **Fonctionnement** : dépenses de personnel, coûts indirects de 15% (basés sur les dépenses de personnel), frais de mission (déplacements, restauration, hébergement), communication, prestations (animation, formations, études...).
- **Investissement** : travaux, acquisition de matériel...

EXEMPLES DE PROJETS

Développement de la mise en réseau des acteurs du territoire (animation de lieux de rencontres entre différents publics, professionnels, élus, résidents..., coordination entre les différents EPCI du territoire afin d'agir de manière globale et harmonisée sur les problématiques de planification spatiale...),

Expérimentations d'outils en faveur de l'installation de professionnels (reconversion de sites...),

Etudes et collecte de données (anticipation du risque de submersion littorale, optimisation des espaces dédiés aux plateformes éoliennes off-shore, telle que l'aquaculture multi-trophique intégrée, ou la production d'hydrogène à usage maritime, désenvasement des ports et des estuaires...).